



Janvier
Février
2025

N°82

SOMMAIRE

- Page 2**
Conseils municipaux,
29 janvier 44, Travaux
- Page 3**
Parc du Vercors, Info
poste
- Page 4**
PLUi
- Page 7**
Cérémonie des vœux
- Page 8**
Archives communales
- Page 9**
Frelons asiatiques,
Paroisse, Permanences
Parlementaires
- Page 11**
Repas CCAS
- Page 12**
Club des gorges du Nan,
Foyer rural
- Page 13**
AAPPMA, Ecole, Sou
des écoles
- Page 14**
Patrimoine culinaire, Info
SMVIC
- Page 15**
Don du sang
- Page 17**
Jeux
- Page 18**
Le coin des profession-
nels
- Page 20**
Etat civil, Expo photos,
Infos pratiques, Solutions

EDITORIAL

L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales

Illustration Nathalie VEHIER

Faire commun (ou commune) ...
Apparues spontanément après la prise de la Bastille, les communes révolutionnaires de France sont organisées le 14 décembre 1789 par l'Assemblée nationale constituante. C'est la fondamentale loi municipale du 5 avril 1884 qui prévoit que le conseil serait élu au suffrage universel direct, qu'il siégerait à la Mairie et serait présidé par le maire désigné en son sein. La France compte aujourd'hui 34 935 communes. La Commune en France est une collectivité territoriale décentralisée, dotée de la personnalité morale qui est à la base de l'organisation administrative française. Cognin-les-Gorges est une de ces 34 935 communes. Cette multitude de communes est souvent décriée, mais elle reste l'unité de base à laquelle tout le monde s'identifie : l'élection municipale est celle où le taux de participation est le plus élevé après l'élection présidentielle. Vieille de plus de deux siècles, la Mairie, ou maison commune, identifie ce commun à tous les concitoyens. Faire commun est-ce encore à la mode en 2025 ?
Le repas intergénérationnel du 15 février a été un agréable temps commun de partage, temps de convivialité autour de bons mets, et de musiques et chansons qui unissent les générations.
Les travaux de réseaux d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales, d'électricité, de téléphonie nous montrent combien nous sommes devenus interdépendants de toutes ces structures communes. Des réseaux

en mauvais état nous conduiraient à un quotidien compliqué, des réseaux modernisés nous conduisent vers un avenir avec moins de soucis et ayant pris en compte les nouveaux enjeux climatiques, énergétiques et écologiques.

Le travail sur le PLUi, même s'il peut paraître parfois contraignant par ses aspects réglementaires parfois lourds, est un bel exemple de vision commune : construire des règles collectives pour faire évoluer notre bâti et nos constructions vers une harmonie propre à notre territoire.

Financer des sorties scolaires de ski pour les élèves de notre regroupement, quelle belle ambition commune de faire en sorte que les élèves de nos écoles découvrent les richesses de notre territoire !

Construire une maison pour les Assistantes Maternelles pour que les jeunes enfants puissent être gardés au plus proche de leur domicile, c'est se dire que toutes les générations doivent pouvoir vivre dans les meilleures conditions dans nos communes. Le Conseil municipal a voté le budget 2025 en ce début d'année qui fixe le cadre des dépenses à engager sur cette nouvelle année. Plus de la moitié des recettes de ce budget est financé par nos impôts, par notre effort commun pour faire en sorte que notre commune soit agréable à vivre. Je crois encore en ce commun.

Patrice Ferrouillat, Maire

Points évoqués lors du Conseil municipal du 11 décembre 2024

I/ Délibération 2024-42 : ZAENR (Zone d'Accélération des Energies Renouvelable)

II/ Délibération 2024-43 : Demande de subvention au titre de la DSIL 2025/ travaux d'aménagement des traversées du village et de mise en sécurité des usagers-Phase 2.

III/ Délibération 2024-44 : Choix des entreprises pour le marché « Requalification des traversées et entrées de village/Phase 2 »

IV/ Délibération 2024-45 : Convention pour une procédure contentieuse devant le tribunal administratif de Grenoble à l'encontre de l'arrêté préfectoral – IOTA n°39-2024-0100045650.

Points évoqués lors du Conseil municipal du 15 janvier 2025

I/ Délibération 2025-01 : Validation zonage PLUI

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus des Conseils municipaux sur notre site : www.cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org, également consultables en Mairie.

COMMEMORATION DU 29 JANVIER 44

Mercredi 29 janvier, la commémoration a débuté par un café d'accueil servi au bar le Bashop. Ensuite la cérémonie s'est déroulée sous l'autorité de Madame Cécile Clery Barraud directrice départementale de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre représentant Madame la préfète de l'Isère, en la présence de Monsieur Patrice Ferrouillat Maire de la commune de Cognin-les-Gorges, des parlementaires, des élus régionaux, départementaux et locaux, des représentants de la Gendarmerie Nationale, des représentants des associations patriotiques et de leurs porte-drapeaux et des habitants de nos communes. Après l'installation des personnalités, les porte-drapeaux ont pris place de chaque côté du monument aux morts.

Monsieur Patrice Ferrouillat, maire de la commune, a prononcé son allocution qui a été suivie par des textes composés et lus par les enfants de Cm2 du Regroupement Pédagogique intercommunal.

Des gerbes ont été déposées au monument aux morts, a suivi la sonnerie aux morts puis une minute de silence et enfin la Marseillaise a retenti pour cloturer la cérémonie à Cognin-les-Gorges. La commémoration s'est poursuivie à Mallevall-en-Vercors, où une messe a été célébrée dans l'église. Ensuite les participants

se sont rendus au « Gisant » de la commune, où ont eu lieu les allocutions des personnalités. La journée s'est terminée par le verre de l'amitié et un repas servi par l'auberge des Galopins.



INFO TRAVAUX

La société TP Mandier et la régie des eaux de SMVIC ont terminé la partie travaux leur incombant, à savoir la mise en séparatif des eaux pluviales et ménagères. Des canalisations en eau potable ont été changées ainsi que des compteurs anciens.

Maintenant c'est la société SOBECA qui opère pour l'enfouissement des réseaux électriques et de téléphonie.

Vers le mois d'avril, le groupement « Toutinvert – TP Mandier – Routière Chambard » prendra le relais pour finir la partie aménagement (chaussées, reprise des trottoirs, espaces verts).

PARC DU VERCORS

Comité Syndical du Parc du Vercors – 15 février 2025

1. Approbation du relevé de décisions du précédent comité syndical (23 novembre 2024)

2. Points d'informations

-Bilan d'activité 2024 : Présentation des actions menées par le Parc en 2024.

-Indicateurs 2024 de mise en œuvre de la Charte du Parc : Évaluation annuelle des avancées de la Charte du Parc pour la période 2025-2040.

3. Débats d'orientations budgétaires

-Présentation du rapport d'orientations budgétaires 2025.

-Le comité prend acte de ces débats.

4. Modification du cadre d'emploi du responsable du service biodiversité

-Le poste, créé en mars 2024, n'a pas trouvé preneur (appel à candidature jugé infructueux).

-Proposition d'élargir le recrutement aux ingénieurs en chef territoriaux et, si besoin, à un agent contractuel.

5. Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement

-En attendant l'adoption du budget 2025, le comité autorise l'exécutif à engager jusqu'à un quart des crédits de l'exercice précédent.

6. Ligne de trésorerie pour le budget principal du Parc

-Proposition d'un prêt de 600 000 € auprès de La Banque Postale pour pallier les retards de subventions européennes.

En conclusion : Cette réunion vise principalement à faire le bilan de 2024, valider des ajustements budgétaires et administratifs, et sécuriser la trésorerie du Parc pour 2025.



NOUVEAU SERVICE POSTE

Venez découvrir les offres et services proposés par La Poste Mobile.



Des forfaits mobile allant jusqu'à 120Go pour un max de gigas

Des mobiles à partir de 1€ avec la souscription d'un Forfait + Mobile éligible avec engagement 24 mois

Faites des économies sur vos forfaits mobile grâce à la souscription d'une Box de SFR

LA POSTE
MOBILE

sur le réseau SFR

Restez
connectés
En toute
simplicité

LA POSTE
MOBILE



Veiller sur
mes parents



Venez découvrir nos offres
le
A l'Agence Postale
De COGNIN

17 MARS



LE 17 MARS

A L'AGENCE

DE COGNIN LES GORGES

Lors du Conseil communautaire du 6 février 2025, l'arrêt du PLUi a été voté. C'est une étape importante de ce processus. Essayons de comprendre.

Pour rappel, le PLUi c'est quoi ?

Une démarche stratégique



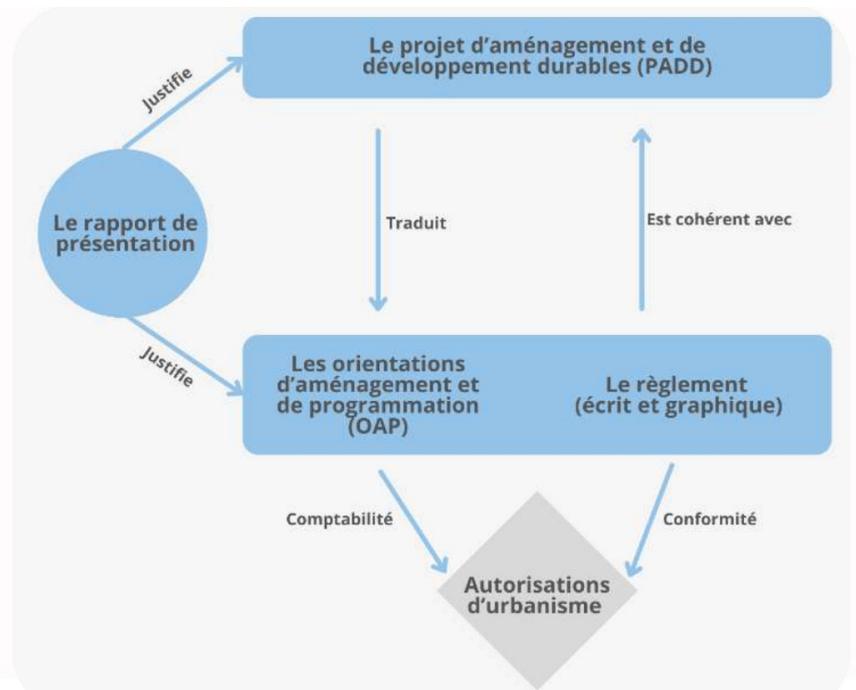
- ✓ Qui doit traduire le projet de territoire et fixer les choix politiques des élus en matière d'aménagement et de développement durable pour les 10 à 15 prochaines années
- ✓ Qui doit garantir la cohérence et la complémentarité du développement de chacune des 47 communes

Un outil réglementaire

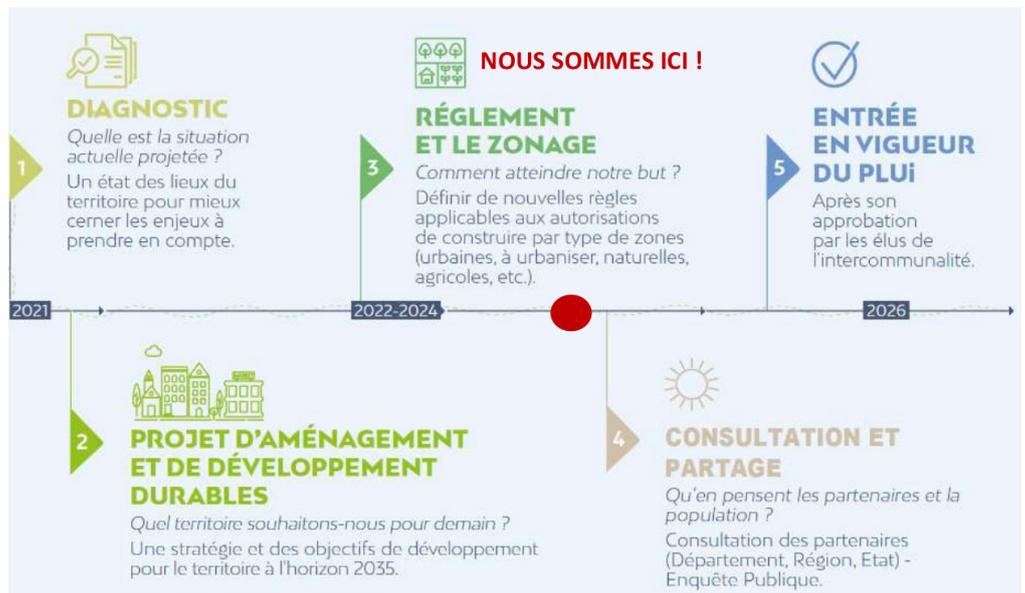


- ✓ Qui doit permettre de réglementer le droit des sols applicables sur l'ensemble du territoire. Les règles de constructibilité concerneront les aménagements et constructions existantes et futures
- ✓ Qui se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur sur les communes

Plusieurs documents pour un PLUi

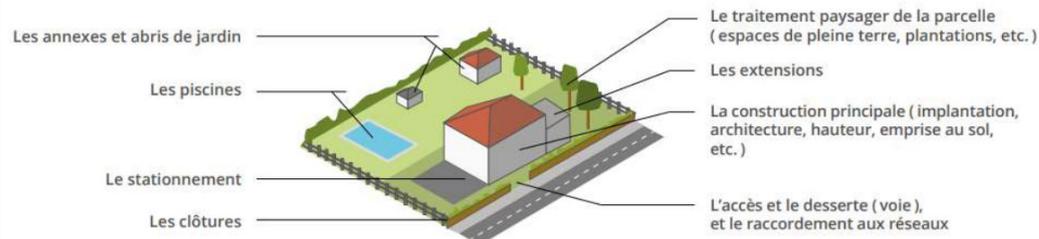


Les grandes étapes d'un PLUi



A quoi correspond la phase réglementaire

- Traduire de façon concrète les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Délimiter les zones urbaines ou à urbaniser et les zones naturelles, agricoles et forestières à protéger
- Réglementer le droit à construire en fixant les conditions (quoi) et les modalités (comment) de construction et d'aménagement des parcelles



Les 3 principales thématiques sur lesquelles le PLUi peut agir



LA DESTINATION DES CONSTRUCTIONS, USAGES DES SOLS ET NATURE DES ACTIVITÉS

- Qu'est-ce-que je construis ?
- Ce qui est interdit, autorisé sous conditions ou sans conditions



LES CARACTÉRISTIQUES URBAINES, ARCHITECTURALES, ENVIRONNEMENTALES ET PAYSAGÈRES

- Comment je construis ? Aspect, volumétrie, implantation
- Quelle insertion des constructions dans le contexte environnant ?



LES ÉQUIPEMENTS ET LES RÉSEAUX

- Comment je dessers ma construction ?
- Quelles conditions en matière de desserte par les réseaux ?

Les pièces réglementaires du PLUi



LE RÈGLEMENT ÉCRIT

- Il présente de manière rédigée toutes les règles applicables à chaque parcelle :
 - Dispositions générales
 - Dispositions pour chaque zone possible



LE RÈGLEMENT GRAPHIQUE

- Il permet de visualiser une partie des règles applicables à chaque parcelle à travers un plan de zonage découpant le territoire en zones
- Il faut donc se référer au règlement écrit et au règlement graphique pour connaître les règles à un endroit précis



LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

- Principes d'aménagement sectoriels ou thématiques
- Identification de secteurs à enjeux bénéficiant de dispositions spécifiques

LES PROJETS DOIVENT ÊTRE CONFORMES À CES RÈGLES

LES PROJETS DOIVENT ÊTRE COMPATIBLES AVEC LES OAP

Les 4 grandes zones qui composent le PLUi



OAP sectorielles



Exemple d'une OAP sectorielle, sur un autre territoire

Les OAP sectorielles définissent les conditions d'aménagement des futures opérations de construction :

- Permettent de faire des zoom sur des secteurs à enjeux
- Sont obligatoires sur les zones AU
- Servent à définir des orientations pour aménager ce lieu : logements et typologie, caractéristiques en lien avec les réseaux et l'accès, etc
- Définissent les conditions d'aménagement pour la prise en compte des qualités architecturales, urbaines et paysagères

Dans les zones agricoles, des dispositions particulières qui peuvent vous concerner

➤ Des dispositions réglementaires particulières pour LES CHANGEMENTS DE DESTINATION :

- le PLUi prévoit la possibilité d'évolution du bâti n'ayant plus d'usage ou de perspective d'usage agricole avéré :
pour répondre à un double objectif :
préservation/valorisation du patrimoine + réinvestissement du bâti vacant
- le règlement graphique cible les 329 bâtiments ou ensembles de bâtiments qui pourront faire l'objet d'un changement de destination

LE CORPS DE FERME



LE BATI AVEC INTERET PATRIMONIAL



La prochaine étape du PLUi sera la phase d'enquête publique

- Vous pourrez **consulter les documents constituant le projet de PLUi** qui seront rendus accessibles au public
- Vous pourrez exprimer vos **observations et suggestions, notamment à l'échelle de la parcelle**
- Un **commissaire enquêteur**, désigné par le tribunal administratif, assurera le bon déroulement de l'enquête et pourra recueillir vos contributions ainsi que répondre à vos questions
- Des ajustements du projet en vue de son entrée en vigueur pourront être réalisés en fonction du rapport de l'enquête, avant **l'approbation du PLUi**

Tous les documents évoqués dans cet article sont consultables en Mairie de Cognin-les-Gorges

CEREMONIE DES VOEUX

Le vendredi 3 janvier, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, Patrice Ferrouillat, Maire de la commune accompagné de ses adjoints et conseillers municipaux, a présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les futurs projets.

Sandrine Nosbé, Députée de la 9^{ème} circonscription de l'Isère, présente à cette cérémonie, a souhaité s'exprimer à son tour.

Monsieur le Maire a ensuite adressé ses remerciements à l'équipe municipale, aux employés communaux, aux associations, aux bénévoles de la bibliothèque, aux commerces et aux habitants.

Cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié et quelques mises en bouche où chacun a pu échanger et profiter de ce moment convivial.



9 mai 1999
20 ans du Club
des Gorges du
Nan



ANNIVERSAIRE : JOURNÉE DE JOIE A COGNIN-LES-GORGES



Le dimanche 9 mai dernier le "Club des Gorges du Nan" fêtait le 20^e anniversaire de sa création. Pour la circonstance la Présidente, Lucette Lemonsu, avait concocté un programme de qualité.

La journée débuta par une messe célébrée à la mémoire des anciens adhérents du club disparus depuis l'année 1979. Messe très solennelle et très émouvante avec la participation de choristes talentueux.

Monsieur Bossan, Président Départemental des Aînés Ruraux, nous fit l'honneur de sa présence pour partager ce moment de recueillement.

Ensuite, l'assemblée se dirigeait vers la salle des fêtes où un apéritif, plus que convivial nous attendait. Apéritif offert par le Foyer Rural de la Commune. On notait la présence très appréciée de Conseillers Municipaux, de représentants des diverses associations du village, des Présidentes et Présidents et leurs adhérents des clubs avoisinants ainsi que quelques villageois. Monsieur le Maire de St-Jean de Moirans et son épouse étaient aussi des nôtres.

Monsieur Bossan nous rappela avec éloquence l'utilité de la vie associative dans les communes et le rôle des Aînés Ruraux dans la société. Madame Marie Veyret (85 ans), Secrétaire honoraire retraça avec beaucoup d'émotion et une grande

précision l'histoire du club. Hommage fut également rendu à Roger Replat, Président Honoraire, présent parmi nous.

Lucette, notre Présidente, sut avec beaucoup de chaleur et de sincérité remercier tous ses invités.

Vint ensuite la traditionnelle photo souvenir et la dégustation d'un repas succulent avec la non moins traditionnelle poule aux raviolis et le gâteau d'anniversaire savoureux.

L'après-midi fut animé par le groupe folklorique amateur d'Anne-Marie qui sut, avec talent, nous emmener aux folies bergères, au Far-west, en Arizona pour revenir dans notre Dauphiné avec ses ritournelles. Une appréciation particulière pour les costumes et le dynamisme de ce groupe.

Robert nous charma un instant par les mélodies de son accordéon. Puis, ce fut au tour des chanteuses, chanteurs et conteurs, nombreux parmi les convives, de nous divertir.

Il fallait bien se séparer. Que de souvenirs échangés, que de joie partagée. Quelle belle journée ce fut !

Une fois de plus nous avons démontré que même après 60 ans il est possible de mordre la vie à pleines dents et que l'amitié est plus forte que tout.

Merci à tous.

Bernadette
Adhérente au Club

FRELONS ASIATIQUES

La lutte contre le frelon asiatique est un défi majeur pour notre écosystème. Cette espèce invasive menace nos abeilles et notre équilibre écologique. Afin de protéger notre environnement et notre agriculture, la commune lance une nouvelle campagne de piégeage. L'année passée, cinquante pièges furent distribués, rencontrant un fort intérêt et succès avec 720 frelons asiatiques capturés.

Cette saison, trente pièges supplémentaires seront achetés en complément des précédents et mis à disposition des habitants souhaitant en poser. La mise en œuvre est assez simple, mais en revanche, un suivi ainsi qu'un inventaire des prises seront nécessaires tout au long de l'opération (entre le 20 mars et le 15 mai).

Les lieux propices pour les poses sont les vergers, tas de bois et habitats humides. Nous en appelons à votre solidarité et engagement pour protéger notre biodiversité.

Deux permanences sont prévues en Mairie pour récupérer les pièges ainsi que pour toute explication.

Mercredi 19 mars 9h-11h

Samedi 22 mars 9h-11h



INFORMATIONS PAROISSE

Les dates et heures des messes sont affichées sur le panneau situé à gauche de la porte d'entrée de l'église, elles sont aussi à retrouver sur le site de la paroisse :

<https://stjoseph2rives.webador.fr>.

Sur ce site, dans la rubrique «feuille paroissiale», vous trouverez toutes les informations concernant l'actualité de la paroisse St Joseph des 2 rives (Vinay et les clochers s'y rattachant) ; de même pour la paroisse St Luc du Sud-Grésivaudan (St-Marcellin et les environs). Cette actualité est mise à jour tous les vendredis pour la semaine suivante.

PERMANENCES PARLEMENTAIRES

Sandrine NOSBE, Députée de la 9^{ème} circonscription de l'Isère, tiendra deux permanences parlementaires dans notre commune :

Le jeudi 13 mars de 16h à 18h

et

le jeudi 10 avril de 16h à 18h

A la salle du conseil Municipal en mairie, 103 rue du 29 janvier 1944 Cognin les Gorges

INAUGURATION MAM

La Maison d'Assistants Maternelles « La danse des petits pieds » fonctionne depuis août 2024. Céline Leroy, Céline Blain et Charlène Berruyer, assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle Infantile du Département de l'Isère, accueillent des enfants de la naissance à 3 ans. Elles ont chacune quatre agréments, ce qui permet d'accueillir au total 12 enfants dans cette structure.

Pour se remémorer la genèse de ce projet, il faut remonter à l'automne 2021, où ces assistantes maternelles nous avaient fait part de leur recherche d'un local pour la mise en œuvre d'une telle structure.

De nombreux facteurs ont facilité l'émergence de ce projet. En premier lieu, l'accompagnement important de la Caisse d'Allocation Familiale de l'Isère, qui avait recensé notre commune comme territoire prioritaire a été l'élément catalyseur. Saint Marcellin Vercors Isère Communauté, et sa présidente Dominique Uni, en charge de la compétence Petite Enfance, ont vite identifié tout l'intérêt qu'avait notre intercommunalité à encourager de telle structure. Enfin, nos conseillers régionaux, Jean-Claude Darlet et Raphaël Mocellin ont fléché des financements de la Région Auvergne Rhône Alpes sur ce projet, car ils ont estimé que ce projet participait à l'amélioration du quotidien de nos habitants. La Mutualité Sociale Agricole a aussi apporté sa pierre à l'édifice en apportant sa part de financement.

La commune a eu l'opportunité d'acheter une maison individuelle dans le cadre d'un programme d'aménagement conduit sur notre village conduit par Novelia Résidences. Cette maison a été conçue, construite et aménagée pour accueillir une telle structure, à partir d'une concertation préalable avec tous les personnels compétents : assistantes maternelles, techniciens de la CAF, puéricultrices de la PMI,

personnels du Relais Petite Enfance de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté. Ce bâtiment répond à toutes les normes d'un Établissement Recevant du Public, et à la RT 2012, norme thermique en vigueur au moment du dépôt du permis de construire.

Le plan de financement suivant détaille les recettes et dépenses liées à ce projet :

Recettes		Dépenses	
Région	60 000,00 €	Frais acquisition bien mobilier	339 200,00 €
SMVIC	36 000,00 €	Honoraires (achat, bail location)	4 819,85 €
CAF	166 800,00 €	Frais aménagements (grilles, plantation, petits aménagements intérieurs)	12 051,79 €
MSA	10 000,00 €	Frais équipements (cuisine, électroménager, mobilier puériculture)	19 921,02 €
Commune (autofinancement)	103 192,66 €		
Total recettes	375 992,66 €	Total dépenses	375 992,66 €

Les assistantes maternelles, constituées en association, louent cette maison à la commune de Cognin les gorges pour un loyer de 594 € plus les charges liées à cette location. Ce montant du loyer correspond au remboursement mensuel du prêt qu'a contracté la commune pour financer ce projet.

Il est temps d'inaugurer ce nouveau local. Tous les habitants sont invités à venir visiter cette Maison d'Assistants Maternelles au 72 rue de la Matinière le vendredi 14 Mars 2025 à 17h30. Les prises de paroles et vin d'honneur auront lieu à la salle des fêtes à 18h30.

Nous avons le plaisir de vous convier à l'inauguration de
la Maison d'Assistants Maternelles de Cognin-les-Gorges

qui aura lieu

vendredi 14 Mars 2025.

Accueil à 17h30 devant la Mairie
 De 17h45 à 18h15 aura lieu la visite de la MAM.

A 18h30, prise de paroles des intervenants et vin d'honneur

à la salle Albert GLENAT

MAM (Maison d'Assistants Maternelles)
« La danse des petits pieds »
de Cognin-les-Gorges,
vous informe qu'il reste
des places disponibles pour l'année 2025

Céline LEROY : 06 82 06 83 50
 Charlène BERRUYER : 06 10 90 25 06
 Céline BLAIN : 06 89 42 18 09
ladansedespetitspieds@hotmail.com

REPAS DU CCAS

Samedi 15 février 2025, le CCAS a organisé son repas intergénérationnel annuel, réunissant de nombreux habitants du village, en particulier les plus de 70 ans. L'évènement, qui s'est tenu à la salle Albert Glénat, a été un moment de partage entre les générations, favorisé par l'implication des bénévoles du CCAS. Accompagnés par les élus municipaux, ceux-ci ont chaleureusement accueilli les participants. Ce repas permet non seulement de garder des liens entre les aînés et les « un petit peu plus » jeunes, mais aussi de rendre hommage à l'esprit solidaire de la commune.

Le succulent repas a été concocté par Laurent Delorme et son équipe, traiteur à Izeron. Les artistes Pierre-Luc et Véronique, ont animé cette journée en revisitant les années « Carpentier ».

En décembre le Père Noël CCAS a distribué 34 colis réalisés par nos épiciers du village, pour les personnes qui ne peuvent participer à ce repas



CLUB DES GORGES DU NAN

L'assemblée Générale du Club a réuni un bon nombre d'adhérents le mercredi 5 février, en présence de Sophie Borel 1^{ère} adjointe représentant la municipalité, qui nous a offert comme à l'accoutumé pâtisseries et boissons. Le rapport financier présenté par Mireille Reynaud-Dulaurier, trésorière, a été adopté à l'unanimité. Sylvette Baggi secrétaire, nous a présenté le programme des prochains mois. Nous nous rendrons à « La Terrine » le jeudi 10 avril. A cette occasion, toute personne de la commune est invitée à y participer, même si elle n'est pas adhérente au club. Le prix du repas est fixé à 30 euros. Nous covoiturons pour ceux qui le souhaitent (une participation de 5 euros sera demandée pour indemniser le chauffeur). Se faire inscrire auprès de Sylvette (06 25 36 81 91) ou Mireille (06 25 20 08 09) **avant le 31 mars**. Nous pensons reconduire le pique-nique de l'été. Des propositions de sorties restent à préciser. Cette séance s'est terminée par des jeux de belote, rami, scrabble, toujours de bons moments à partager.



FOYER RURAL

Le 26 janvier 2025 a eu lieu à la Bodega, la traditionnelle matinée boudin organisée comme chaque année par l'équipe du Foyer Rural. Une belle réussite avec un total de 265 caillettes, 92 kg de boudins, 50 kg de tripes commandés et quelques ventes supplémentaires.

Le bureau remercie l'ensemble des bénévoles présents lors des préparations de la veille et le jour de la vente. Le Foyer Rural vous donne maintenant rendez-vous le 13 juillet pour la prochaine manifestation: le repas moules frites !





C'est reparti pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

L'AAPPMA et son équipe de bénévoles reconduisent de nombreuses activités pour 2025.

L'APN est relancée avec 9 ateliers de mars à septembre et déjà, 15 ados et enfants se sont inscrits.

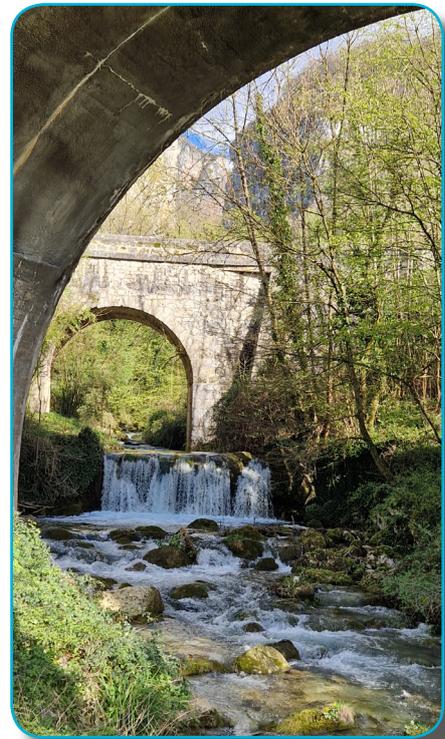
Des lâchers de truites surdensitaires sont programmés le samedi 01 mars (pour l'ouverture du 08 mars), les vendredis 11 avril et 09 ou 16 mai en association avec d'autres AAPPMA (Beaulieu, Vinay, Rovon-St Gervais) ... Des aides pour lâcher les truites sont bienvenues !

Plusieurs ½ journées "corvées" sont également programmées pour nettoyer les bords des ruisseaux et entretenir les sentiers des pêcheurs : la première a lieu le samedi 22 février à partir de 9h30 (RDV dans le pré du curé au bord du Nan, près de la Step).

Une permanence pour la vente des cartes de pêche 2025 a lieu le dimanche 02 mars à partir de 09h00 devant le bar le Bachop

L'AAPPMA organisera sa traditionnelle Fête de la Pêche lors de la Fête du village le dimanche 03 août avec le 7^{ème} vide-greniers sur les 3 places (les inscriptions sont ouvertes !)

Bonne saison de pêche.



Nous invitons **toutes les associations du Village** à nous contacter pour faire paraître leurs articles dans les prochaines parutions du journal isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

INSCRIPTION ECOLE

Rentrée scolaire
2025-2026



Les préinscriptions des enfants nés en 2022 et des nouveaux arrivants se dérouleront

du 1^{er} février au 31 mars.

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous à la mairie de votre domicile **avec les documents suivants** :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique

La mairie vous délivre un **certificat d'inscription** indiquant l'école où est affecté votre enfant.

La directrice de l'école vous contactera ensuite par mail.

SOU DES ECOLES

CARNAVAL
Samedi 15 mars



Salle des fêtes de Cognin
Ouvert à tous, venez nombreux !

15H OUVERTURE DES STANDS

Jeu des ballons, roulette des friandises,
maquillage, atelier créatif, jeux

17H DÉPART DU DÉFILÉ DES ENFANTS

Dans les rues de Cognin avec M Carnaval

RETOUR À LA SALLE DES FÊTES

Boom pour petits et grands !

Association les 3 sous: lesoudesecoles@hotmail.com - 06 03 94 60 86

Gâteau de famille Thé brun

par Cécile Michallet

 8 personnes facile 15 min 0 min**Ingédients**

Boîte de biscuits Thé Brun
350 g de beurre ramolli
40 cuillères à café de sucre semoule

6 œufs
Infusion de café très fort
Chocolat râpé

**Préparation**

Travailler ensemble le beurre ramolli, le sucre semoule et les jaunes d'œufs.

Bien malaxer le tout.

Battre à part les blancs d'œufs et lorsqu'ils sont montés légèrement, les mélanger à la pâte.

Prendre des biscuits Thé brun, les tremper dans un café très fort, tiède ou froid.

Étendre ensuite tour à tour une couche de biscuits (6 biscuits) et une couche de crème.

Terminer par une couche de biscuits.

Recouvrir enfin le gâteau d'une couche de chocolat râpé.

Gardez-le au réfrigérateur au moins 2 -3 heures avant de servir.

**Conseils & astuces**

Le lendemain il est encore meilleur, préparez-le la veille !

INFO SMVIC

Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère

Prochaine réunion du Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère, le 27 mars 2025 à Cognin-les-Gorges

L'assemblée consult'active de la Communauté de communes se réunira à la salle du conseil de Cognin-les-Gorges ce 27 mars, de 18h à 20h. A l'ordre du jour : valoriser les contributions réalisées sur l'eau, et l'agriculture et l'alimentation, et œuvrer sur les deux travaux actuels du Conseil, la mobilité et la culture. Les habitants(es) de Cognin-les-Gorges sont invités(es) à venir participer !

Vous habitez sur le territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, vous avez 16 ans et plus, vous n'avez pas de mandat d'élu(e), mais vous souhaitez vous impliquer sur les politiques locales, débattre et échanger avec d'autres citoyens (nes) engagés(es)?

Contactez-nous via conseil.developpement@smvic.fr ou par téléphone au 06 98 49 21 85.

Plus d'info sur www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5012-le-conseil-de-developpement.htm



Envie de vous impliquer
avec nous pour votre territoire ?

Exprimons
NOUS

Rejoignez**le conseil de développement**

Une assemblée consult'active de citoyens volontaires
du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

DON DU SANG

Prochaines dates de collectes organisées à la salle des fêtes Vinay .

- Mardi 18 Février 2025
- Mardi 29 Avril 2025
- Mardi 15 Juillet 2025
- Lundi 22 Septembre 2025
- Mardi 09 Décembre 2025

Ci dessous le compte rendu des collectes vinoises et l'évolution des dons par communes.



Collecte de VINAY - 2023/2024

Nombre de donneurs s'étant présentés au moins une fois sur cette collecte au cours des 3 dernières années et étant invités sur cette collecte sous réserve de leur éligibilité : 475

Les résultats des collectes en 2023 et 2024

Année	Nombre Collectes	Nombre Candidatures	Nombre Candidatures Moyen / Collecte	Nombre Dons ST	Nombre Dons Moyen / Collecte	Nombre Donneurs	Indice Fidélité	Donneurs 1er don	% 1er don
2023	5	417	83,4	381	76,2	234	1,63	15	3,9%
2024	5	458	91,6	422	84,4	247	1,71	30	7,1%

Les collectes en détail

Date Collecte 2023	Horaires	Nbre candid.	Nbre Dons ST	Donneurs 1er don	% 1er don	Date Collecte 2024	Horaires	Nbre candid.	Nbre Dons ST	Donneurs 1er don	% 1er don
06/02/23	16:00 - 19:30	91	82	4	4,9%	20/02/24	16:00 - 19:30	84	75	7	9,3%
18/04/23	16:00 - 19:30	82	78	2	2,6%	30/04/24	16:00 - 19:30	84	80	5	6,3%
18/07/23	16:00 - 19:30	69	64	4	6,3%	15/07/24	16:00 - 19:30	98	90	7	7,8%
26/09/23	16:00 - 19:30	86	81	2	2,5%	23/09/24	16:00 - 19:30	103	94	6	6,4%
12/12/23	16:00 - 19:30	89	76	3	3,9%	10/12/24	16:00 - 19:30	89	83	5	6,0%
Total		417	381	15	3,94%	Total		458	422	30	7,11%

Nombre de dons

	2024	%	2023	%
1	129	52,2%	136	58,1%
2	72	29,1%	59	25,2%
3	35	14,2%	31	13,2%
4	11	4,5%	6	2,6%
5			2	0,9%
Total	247	100%	234	100%

En 2024, 129 donneurs ont donné 1 fois, 72 donneurs ont donné 2 fois ...



Age	2024	%	2023	%
18-24 ans	29	11,7%	20	8,5%
25-34 ans	37	15,0%	35	15,0%
35-44 ans	53	21,5%	48	20,5%
45-54 ans	54	21,9%	57	24,4%
55 et +	74	30,0%	74	31,6%
Total	247	100%	234	100%

Sexe	2024	%	2023	%
Homme	126	51,0%	121	51,7%
Femme	121	49,0%	113	48,3%
Total	247	100%	234	100%

Les arrivants et les sortants sur la période

Nouveaux candidats	Donneurs ayant atteint la limite d'âge au 31/12/2024	Donneurs définitivement ajournés
54	2	18

Candidats actifs

Ce sont les candidats invités à la collecte de VINAY, sous réserve de leur éligibilité et ayant réalisé au moins une candidature au cours des 3 ans, quel que soit le lieu de collecte : 826

Profils des "Candidats Actifs"	Nombre Donneurs	%
Les primo candidats	58	7,0%
Les donateurs fidèles	457	55,3%
Les donateurs avec un dernier don de plus d'1 an	311	37,7%
Total	826	100,00%

Sur les 826 donateurs qui sont invités à la collecte de VINAY, 58 sont des nouveaux candidats, 457 sont des donateurs réguliers avec 1 candidature de moins d'1 an et 311 sont des donateurs dont la dernière candidature remonte à plus d'un an.

Les donateurs de plasma

Sur les 355 donateurs ayant donné à au moins une des collectes de VINAY en 2023 et 2024, 4 ont donné(s) pour la première fois en plasma et 3 donneur(s) plasma connus ont donné sur la période dans l'ETS de référence.

Donneurs de Plasma	Nombre Donneurs	%
Les primo donateurs de plasma	4	1,13%
Les donateurs de plasma déjà connu	3	0,85%
Total	7	1,97%

Provenance de donateurs

Communes des donateurs - TOP 10	Provenance des donateurs avec un don en 2024	Nb donateurs habitants cette ville (avec un don en 2024)	Don 2024 % de donateurs avec au moins un don d'aphérèse	Nombre Habitants en âge de donner (INSEE)	Taux de générosité: nb donateurs de la commune/nb d'hab en âge de donner	Répartition des 247 donateurs de l'année 2024 suivant leur commune d'habitation	Cumul
38470 - Vinay	98	125	2,4%	2 731	4,6%	39,7%	39,7%
38470 - L'Albenc	18	37	5,4%	833	4,4%	7,3%	47,0%
38470 - Têche	16	22		361	6,1%	6,5%	53,4%
38470 - Beaulieu	15	23	4,3%	414	5,6%	6,1%	59,5%
38160 - Saint-Marcellin	14	268	3,0%	4 827	5,6%	5,7%	65,2%
38470 - Saint-Gervais	11	17	11,8%	367	4,6%	4,5%	69,6%
38470 - Chantesse	11	20		244	8,2%	4,5%	74,1%
38470 - Rovon	10	15		425	3,5%	4,0%	78,1%
38470 - Chasselay	9	22	9,1%	271	8,1%	3,6%	81,8%
38470 - Notre-Dame-de-l'Osier	7	18		276	6,5%	2,8%	84,6%

98 donateurs habitent Vinay et donnent à VINAY. 125 donateurs habitent Vinay et donnent leur sang. Sur ces 125 donateurs, 2% ont donné en 2024 au moins une fois en aphasérèse. 2731 personnes habitent Vinay et ont entre 18 et 70 ans. 5% de la population en âge de donner de Vinay donne son sang. En 2024, 40% des donateurs de la collecte VINAY habitaient Vinay.

PRENDRE EN GRIPPE AFFECTION		DÉGOURDI RÉCIT		VOITURE DE LUXE POUFFÉ		BONNE CARTE N°71 EN FRANCE		VARIÉTÉ DE BLÉ
ÉPUISERA NUL EN MATHS							LES ANGLAIS EN LIGNE	
				CERCLE VIEUX PARISIEN				
PAYS D'ASIE TAILLE HUMAINE								
							APRÈS IMPÔTS	
AGENT DE LIAISON VENTE À QUAI			A BIEN EN MAIN VERTS EN ASSEMBLÉE					
					RAPPEL			
CAPITALE DU VIETNAM	SECRET DANS LE PASTIS							
					OBSTACLE INVERTÉBRÉ			DÉFUNT
POSTE DE PILOTAGE		TRIBU D'ISRAËL ACTIONNÉ					CHIFFRES ROMAINS	
ORDONNE L'ASSAUT				CORRIGÉ				

• SUDOKU • GRILLE N°626 • FACILE •

		5	1		6		3	
3		6	9	7		4		
	8						1	7
6			8		7		2	1
	7			9			4	
1	3		4		5			9
8	2						5	
		7		1	3	8		6
	6		5		8	2		

• SUDOKU • GRILLE N°627 • MOYEN •

					4	9		
			3	1		2		
9	1	3				5		
2			9		6		7	
	4						5	
	7		5		1			3
		8				4	9	6
		2		6	8			
		5	4					



06.28.56.85.04

 charlottebonnin

 Charlotte coiffure à domicile

 cognin les gorges et environ

Coiffure à domicile

Tarifs :

Shampooing brushing 20/30€

Shampooing coupe brushing 30/40€

Shampooing coupe couleur brushing 60/70€

Shampooing coupe mèches brushing 100/130€

Shampooing permanente coupe brushing 70/80€

Lissage brésilien 120/180€

Coupe homme 20€

Soins botox 80/100€

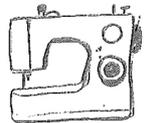
Junior jusqu'à 10 ans 15€

Soins offert pour toutes prestations

Un supplément peut être appliqué selon la longueur et l'épaisseur des cheveux

Les Aiguilles du Nan

RETOUCHES COUTURE




Ne jetez pas vos vêtements, venez les faire réparer !

- Ourlets, réparation déchirure, fermeture éclair, reprises en tous genre, doublure, etc.
- Création rideaux, vêtements en sur-mesure, corseterie.
- Cours de couture, tricot, crochet, broderie.
- Initiation au filage de la laine.

Réparation du cuir :

- Réparations fauteuil, ceinture.
- Création étuis, petite maroquinerie.

CONTACT :
06 98 92 65 49

à domicile où au
20 Chemin des Verneux
38470 Cognin les Gorges

Les Aiguilles du Nan sont à votre service !
N'hésitez pas à nous contacter pour votre projet couture.

 lesaiguillesdunan@gmail.com

SOPHROLOGIE



AURELIE GUIGNIER
SOPHROLOGUE ei

En toute simplicité, apprenez à relever les défis du quotidien.

Certifiée RNCP
Secteur Sud-Grésivaudan
Ou en visioconférence
0766453727
aurelieguignier.sophrologue@gmail.com
<https://aurelie-sophro-isere.fr>



CABINET INFIRMIER

Soins infirmiers à domicile sur RDV

Carine JANNON
Crystal VALENTIN
Jean-François OFFRET
06.31.63.53.41

ART FLORAL



Anne-Sophie Faggion
Graveur sur pierre
bulles.de.granite@gmail.com
06 32 40 75 20
www.bulles-de-granite.com



Retrouvez moi facilement sur lelienlocal.com le portail internet de la vie ou Pays

Isère Drôme Royans Vercors Rhône Alpes

Ateliers floraux | Créations

L'Atelier de Dame Nature



Initiez vous à l'art floral et repartez avec votre création.

Je serai là pour vous guider et vous faire part de ma passion de créer. Un anniversaire, une soirée entre amis, un EVJF ou un simple moment de détente rien que pour vous... Pensez à

L'Atelier de Dame Nature

Découvrez mon univers végétal et bucolique à travers mes créations.

Au plaisir de créer avec/pour vous

À Cognin-les-Gorges
Emeline : 07 82 81 02 03

[l_atelier_de_dame_nature](https://www.instagram.com/l_atelier_de_dame_nature)

Emeline

Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées

isabelle.veyret38@gmail.com ou mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Vanessa REBBOAH
Assistante Maternelle Agréée

06 43 35 17 99

 199 Rue St Joseph - 38470 Cognin-les-Gorges

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES
« La danse des petits pieds »
 de Cognin-les-Gorges.

 Céline LEROY : 06 82 06 83 50
 Charlène BERRUYER : 06 10 90 25 06
 Céline BLAIN : 06 89 42 18 09
ladansedespetitspieds@hotmail.com

ARGOUD MARIE-CLAUDE,
Assistante Maternelle Agréée
 15 lot la tour 38470 Cognin-les-Gorges 0476386136 ou 0610173103

MME GASCON LYDIE
Assistante maternelle agréée
 273 rue Chaponnière
 38470 Cognin-les-gorges
 06 49 54 54 34

COMMERCANTS

BAR - RESTAURATION RAPIDE - PRESSE - LOTO

BACHOP'S BAR

04-76-38-94-70

Bachops-bar@hotmail.com

Bachop's Bar

17 rue la trainière 38470 Cognin les Gorges



PRODUITS REGIONAUX

LA FERME RODET
 38470 Cognin-les-Gorges
 ☎ 06 70 27 80 21
 06 23 97 00 29
 ent.rodet@gmail.com

la Ferme Rodel
 Noix, Viande et Fromage

Noix et huile de noix
Viande de bœuf et de veau
Fromage de chèvre

VENTE DIRECTE



Épicerie de Cognin Les Gorges
 — 04.76.64.19.06 —

Fournier Fabien
 Portable 06.45.42.30.83
 Facebook Épicerie de cognin



TRAITEUR

FERME DE LA TRAINIÈRE

VENTE EN DIRECT :
VIANDE DE BŒUF ET VEAU
NOIX ET HUILE DE NOIX

SUR COMMANDE UNIQUEMENT,
DEMANDE D'INSCRIPTION PAR MAIL :
FERMEDELATRAINIERE@LAVACHE.COM

93 RUE DE LA TRAINIÈRE
 COGNIN LES GORGES
 FRANCIS GRANNEC 06 58 69 03 99

CERTIFIÉ AB
 AGRICULTURE BIOLOGIQUE



LAURENT VOIRON TRAITEUR
PLUS QU'UN MÉTIER, UNE PASSION

117 rue de chaponnière
 38470 COGNIN LES GORGES
 Tél: 06 19 54 48 65
 04 76 36 19 78
 Mail: voiron.traiteur@hotmail.fr

TOUT REPAS
NOTRE SPÉCIALITÉ: LES BUFFETS À THÈME
VOTRE MARIAGE SUR MESURE



Cet espace est réservé aux professionnels de notre commune, si vous souhaitez y être mentionné il vous suffit de nous transmettre vos coordonnées
isabelle.veyret38@gmail.com ou
mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Ezio LAURICELLA, né le 14 janvier 2025 à Cognin-les-Gorges, fils de Nercia MARQUES et de Stéphane LAURICELLA, RN 1532

Flora QUALITE, née le 22 janvier 2025 à Saint Martin d'Hères, fille de Camille BEAL et de Mickaël QUALITE, Route du Giet

SOLUTION JEU N°81

Réponse

Liste de mots:

NDEL
SAPIN
CAGEAU
BOGIE
TRAMEAU
CREMEE
GURLANDE
LUTIN
RENNE
NEIGE
COUCARNE
ROULE
BONNET
CLOCHES
ETOLE
FLOCON
DECORATION
FETE



EXPO PHOTOS

Les photos du village par la grande porte

Les photographies prises pour l'exposition 2025 sont à faire parvenir au plus tard **le 30 avril 2025** à la mairie de Cognin-les-Gorges à l'adresse mail suivante :

mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr

Pour rappel le thème retenu pour cette année devront nous présenter les **portes, fenêtres, escaliers, portails de notre village.**

Les photographies retenues seront exposées dans les rues du village à partir du 1er juin 2025.

« La photographie est une brève complicité entre la prévoyance et le hasard. »

INFOS PRATIQUES

Horaires ouverture Mairie au public

Du mardi et jeudi

de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

04 76 38 31 31

Horaires Bureau de poste

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h45 à 11h et 14h à 15h30

Samedi : 9h à 11h

(Fermé le mercredi)

Tel : 04 76 38 31 00

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Mardi et Vendredi 16h à 19h

Contact location Salle des fêtes

Laëtitia MALANDRINO : 06 31 86 56 07

Contact Paroisse

Marie-Pierre VEYRET : 04 76 38 54 12 (répondeur)
ou 07 87 66 15 53.

<https://stjoseph2rives.webador.fr>

Horaires d'ouverture déchèterie de Vinay

lundi, mercredi et vendredi

9h à 12h et de 13h30 à 18h

mardi et jeudi de 13h30 à 18h

le samedi de 9h à 18h

Le prochain bulletin municipal, l'écho des Gorges, paraîtra en AVRIL 2025. Professionnels, Particuliers, Associations et annonceurs doivent faire parvenir leurs articles avant le 14 AVRIL 2025

L'écho des Gorges
Bulletin d'informations
municipales
Mairie de Cognin-les-
Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax
04.76.64.08.32
mairie.cognin-les-
gorges@wanadoo.fr
Directeur de Publication
Patrice FERROUILLAT
Rédacteur en Chef
Sophie BOREL
Illustration, photos
Isabelle VEYRET,
Geoffrey GIRARD,
Service Communication
Yolaine WINGERTER
Comité de Rédaction
Sophie BOREL,
Julien DOLIN
Geoffrey GIRARD
Valérie SIMOENS
Bernard TARRADE
Nathalie VEHIER
Isabelle VEYRET
Marie-Pierre VEYRET
**Ont participé à ce
numéro**
Les associations de
Cognin-les-Gorges,
**Ne pas jeter sur la voie
publique**
**Tirage à 400 exem-
plaires.**